

**Dissertation sur la palpitation du coeur ... presentee et soutenue a l'Ecole de Medecine de Montpellier ... / [Laurent Banizette].**

**Contributors**

Banizette, Laurent.  
Bedford, Davis Evan, 1898-1978  
Royal College of Physicians of London

**Publication/Creation**

Montpellier : Juillet, 1807.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/vqvm8n77>

**Provider**

Royal College of Physicians

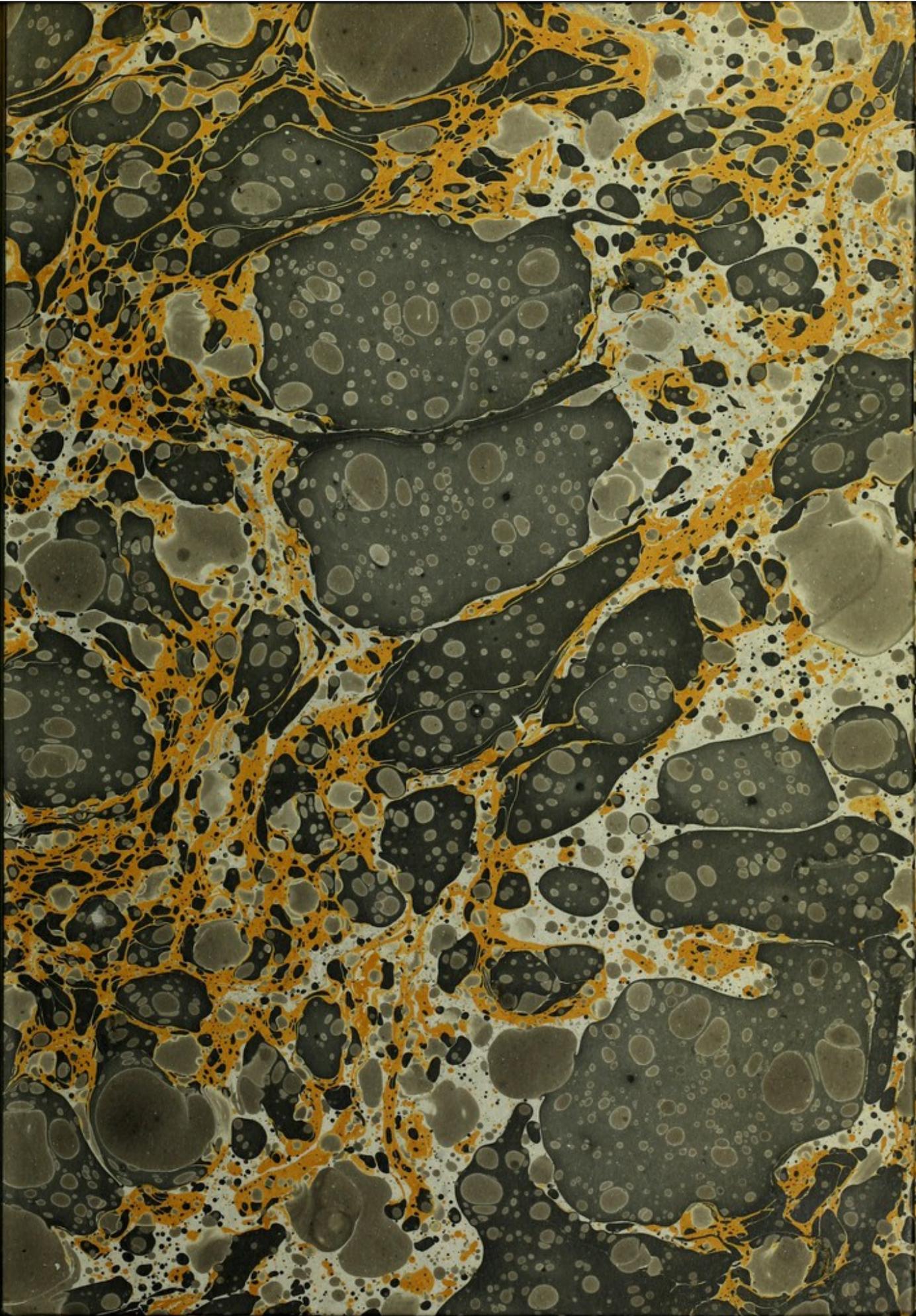
**License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by Royal College of Physicians, London. The original may be consulted at Royal College of Physicians, London. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

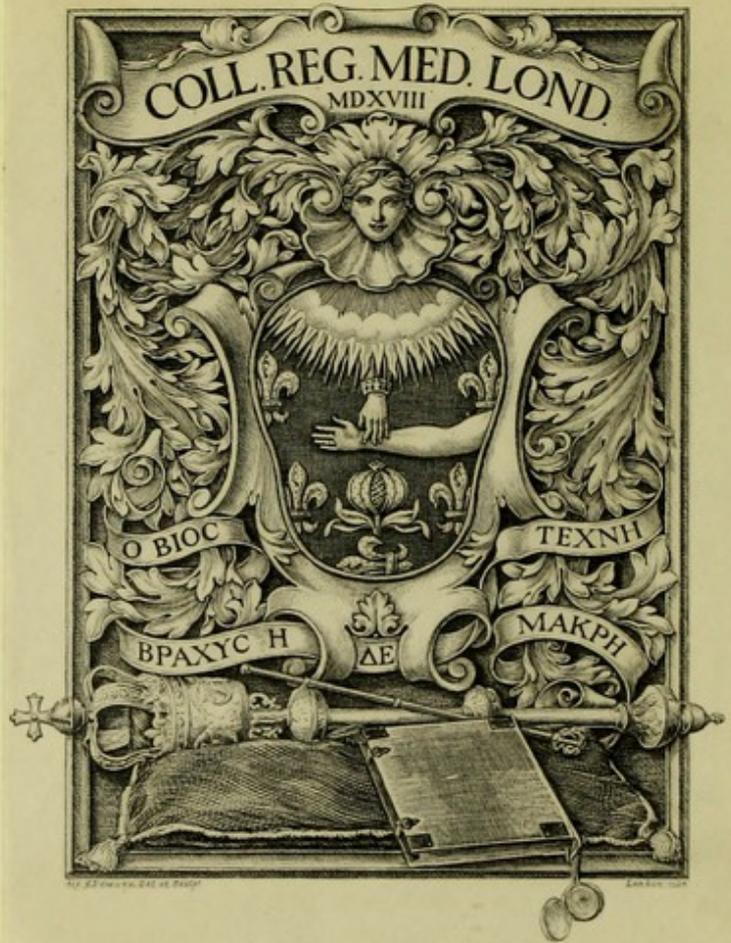
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>



D2/68-c-17



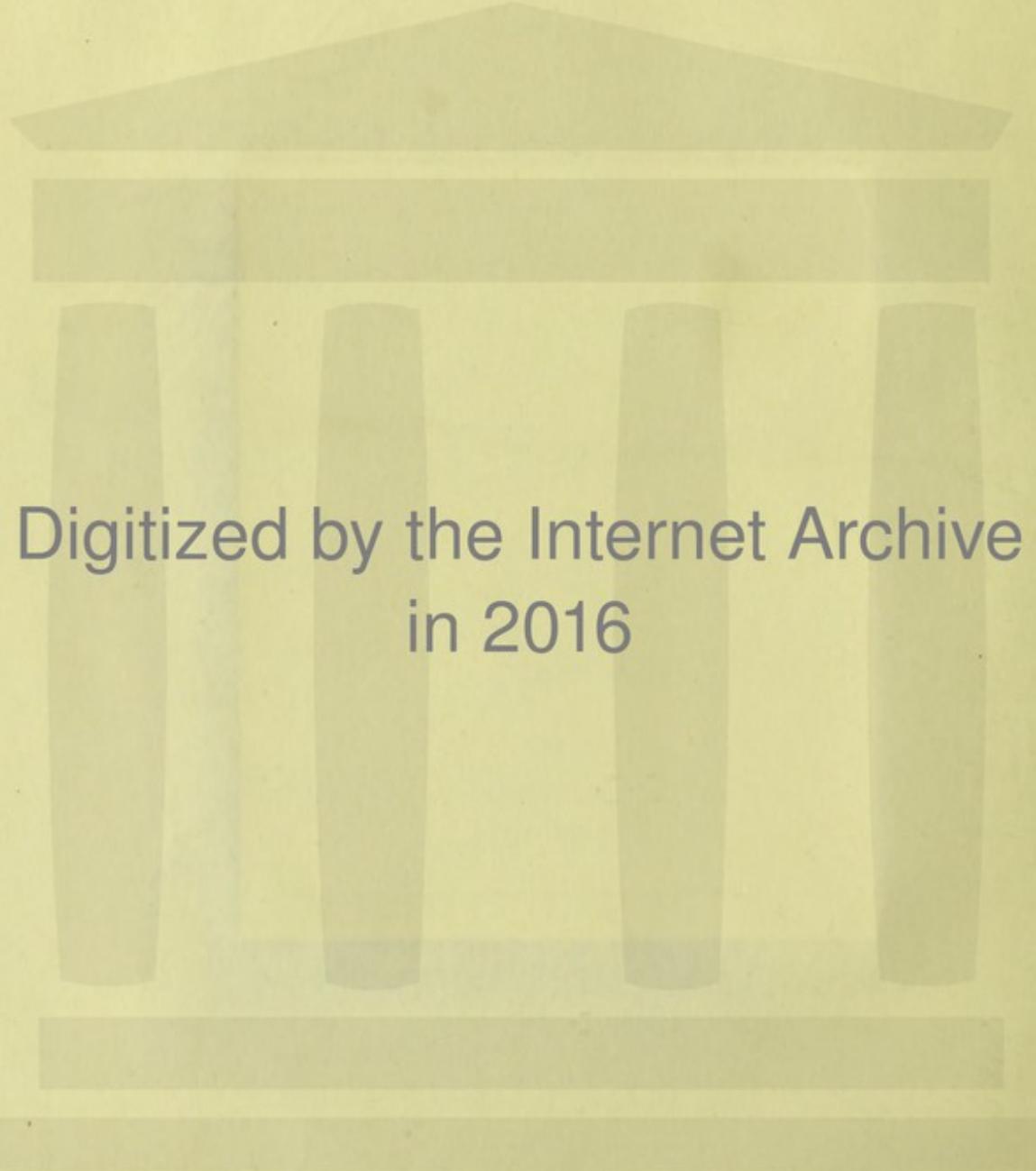
962

THE EVAN BEDFORD  
LIBRARY OF CARDIOLOGY

presented to the  
ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS  
OF LONDON



by  
DR. EVAN BEDFORD, C.B.E., F.R.C.P.  
MAY 1971



Digitized by the Internet Archive  
in 2016

<https://archive.org/details/b28034296>

72  
215  
10/

Cart 10-114  
162  
85/38  
4 LA

# DISSERTATION

S U R

## LA PALPITATION DU COEUR ;

PRÉSENTÉE et soutenue à l'École de Médecine de  
Montpellier, le Juillet 1807 ;

*Par Laurent BANIZETTE, natif de Montpeyroux,  
Département de la Dordogne, Membre de la Société  
de Médecine-Pratique de Montpelleir.*

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

---

*Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas.*

OVID.

---

A M O N T P E L L I E R,  
De l'Imprimerie d'AUGUSTE RICARD, rue Arc  
Arènes, maison Plagniol, n.º 9.

DISSERTATION

PAR

LA PALLIATION DU COEUR

Présentée et soutenue à l'École de Médecine de  
Montpellier, le 10 Juillet 1904

Par Monsieur BANNETTE, natif de Montpellier,  
Diplômé de la Faculté de Médecine de la Société  
de Médecine de Montpellier

SOUS LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE

C'est tout dire, tant est l'ouvrage complet

Orn.

ROYAL COLLEGE OF PHYSICIANS LIBRARY	
CLASS	B 962
ACCN.	38873
SOURCE	
DATE	2. VIII. 1972

ROYAL COLLEGE  
OF  
PHYSICIANS  
OF  
LONDON

A. MONTPELLIER  
De l'imprimerie de LUCIEN RICARD, 110, rue  
Arènes, maison Blagniol, no 9

---

A

PIERRE BANIZETTE , MON PÈRE ,  
ET JEANNE RIEUPEYROUX , MA MÈRE.

*Si les grands mots , si les protestations pouvaient donner du prix à ce tribut de ma reconnaissance , j'étalerais à vos yeux ce que le langage a de plus brillant , ce que l'esprit a de plus flatteur ; mais les trésors de l'éloquence valent-ils la vérité , la douceur du sentiment ? En lisant votre nom à la tête de cet opuscule , soyez assurés qu'il est gravé dans mon cœur ; qu'il y rappellera sans cesse le souvenir de vos bontés et l'étendue de mes justes obligations.*

A

PIERRE BANIZETTE , MON FRÈRE.

*Unis dès l'enfance par les mêmes goûts et les mêmes sentimens , toute affection nous fut commune ; partage donc aujourd'hui l'espoir qui m'anime. Le desir d'être utile à l'humanité m'engage solennellement dans une carrière périlleuse , et m'impose des devoirs importans. Que tes sages avis hâtent le fruit de mes travaux ; que ta tendresse en adoucisse la rigueur , et que l'amitié la plus pure que je t'ai vouée , m'assure un retour mérité.*

L. BANIZETTE.



---

## INTRODUCTION.

---

LES anciens ont divisé les maladies convulsives en cloniques et en toniques ; et les Nosologistes modernes , en spasmes mobiles et spasmes fixes. Ce qui constitue cette différence , c'est que dans l'état de santé les fibres motrices se contractent sous l'empire et par le consentement de la volonté ; qu'à ces contractions succède toujours promptement un état de relâchement ; et que ces contractions se renouvellent autant de fois que la cause agit. Dans l'état de maladie , au contraire, les contractions des muscles et des fibres motrices se font d'une manière opposée à la volonté ; ce qui donne lieu à deux cas différens. Dans le premier , il y a contraction , suivie de relâchement ; mais ces contractions sont communément plus violentes que dans l'état de santé. Dans le second cas , ces mêmes contractions sont permanentes et non remplacées par un relâchement spontané.

Le premier cas constitue les spasmes mobiles , et le second les spasmes fixes.

Forcé de me circonscrire dans les bornes d'une

dissertation , je ne parlerai que des premiers , prenant pour exemple la palpitation du cœur. Ce n'est pas que ce sujet soit plus convenable à mes forces , et demande moins de lumières ; mais la plus ferme confiance ranime mon courage , persuadé que les savans Professeurs de cette illustre Ecole pardonnent, en la relevant , l'erreur commise dans un dessein louable. Tel est l'espoir auquel je m'abandonne.

---

---

# DISSERTATION

S U R

## LA PALPITATION DU COEUR.

---

LA palpitation est un mouvement violent, convulsif du cœur, dont les contractions s'exécutent avec plus de rapidité et de force que dans l'état naturel, en ce que le sang y est gêné dans sa circulation ordinaire.

Les causes qui donnent lieu à cette maladie sont très-nombreuses ; on peut les diviser en idiopathiques et en sympathiques. Les unes affectent spécialement la propre substance du cœur ; les autres résident dans toute autre partie, et lui sont étrangères : de là je diviserai mon sujet en quatre sections.

Dans la première, je traiterai de la palpitation idiopathique, c'est-à-dire, des causes dépendantes d'un vice local ou organique.

La seconde renfermera la palpitation sympathique, c'est-à-dire, les causes étrangères à cet organe.

Dans la troisième seront contenus les caractères de la palpitation, les variétés qu'elle présente dans sa marche, ses effets et son pronostic.

La quatrième enfin comprendra le traitement que je diviserai en palliatif et en curatif; le premier applicable à la palpitation idiopathique, et le second à la palpitation sympathique.

## S E C T I O N I.<sup>re</sup>

Les vices organiques du cœur produisent la palpitation. Je mets au nombre de ces vices locaux : l'ossification de quelques parties de cet organe, ou des gros vaisseaux qui l'avoisinent, son inflammation, sa suppuration, la dilatation des ventricules ou des oreillettes, des vers contenus dans le cœur ou dans le péricarde, l'hydropisie péricardine, les polypes, les anévrismes de l'artère pulmonaire ou de l'aorte, l'engorgement des poumons, en un mot, tout ce qui gêne le libre cours du sang.

Il arrive quelquefois, soit par la suite de l'âge, soit par toute autre cause, que quelque partie du cœur ou des gros vaisseaux qui l'avoisinent, vient à s'ossifier; il en résulte des accidens capables de déterminer la palpitation. En effet, si l'ossification a lieu dans la propre substance du cœur, elle gêne les fonctions importantes qu'exerce cet organe, et l'irrite d'une manière plus ou moins marquée. On concevra facilement un tel phénomène, si l'on fait attention que la substance osseuse agit dans le cœur comme corps étranger, c'est-à-dire, que les inégalités ou les pointes qu'elle présente, agacent continuellement ce viscère, en agitent toute la masse charnue et le font entrer en convulsion. Cet acci-

dent empêche les ventricules du cœur de se débarrasser entièrement du sang qui doit en être expulsé. Si les artères qui avoisinent cet organe deviennent osseuses, il n'est pas douteux que le sang n'éprouve des difficultés dans sa marche ordinaire; car l'artère ossifiée ne pourra plus recevoir le sang avec la même facilité, ni en aussi grande quantité qu'elle faisait auparavant, tandis que les fonctions des veines ne sont point interrompues. Si donc les artères ne reçoivent pas la même quantité de sang qui leur est envoyée par les veines, ce fluide doit nécessairement séjourner dans les ventricules, les distendre et les irriter jusqu'au point de produire de violentes palpitations.

Lorsque l'inflammation a son siège dans le centre même de la circulation sanguine, elle détermine la palpitation, en ce que le cœur se trouve vivement irrité par la cause inflammatoire. Les fibres de cet organe se contractent, ses cavités se rétrécissent, le sang y est porté de toutes les parties du corps; il éprouve de la résistance à l'entrée de son réservoir ordinaire; il fait de vains efforts pour la vaincre; l'irritation et l'inflammation augmentent, et les jours du malade sont en danger. Il faut avouer qu'il est très-difficile de distinguer l'inflammation du cœur, d'avec celle du péricarde, car les symptômes semblent être les mêmes; cependant il paraît que dans la première, les symptômes et les accidens sont plus intenses; mais il est des auteurs, tels que Corvisart et autres, qui assurent avoir vu les mêmes signes se présenter dans l'inflammation du péricarde. Quoi-

qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que l'une et l'autre portées à un trop haut degré peuvent produire des palpitations également difficiles à combattre, à raison du siège qu'elles occupent.

La suppuration est une terminaison des plus fréquentes de la cardite; ce qui le prouve, c'est qu'à sa suite on trouve presque constamment du pus dans le péricarde. Forestus, Fontanus et plusieurs autres en donnent des exemples. Barrerus parle d'un abcès long de plus d'un pouce, situé vers la pointe du ventricule droit du cœur, trouvé à l'ouverture du cadavre d'un jeune homme de dix-neuf ans, mort dans des palpitations violentes. Ainsi, la suppuration du cœur, ou les ulcères et abcès situés dans sa propre substance, sont sans doute capables d'occasioner la palpitation, en ce qu'ils irritent vivement les fibres de cet organe; et comme le dit Senac (1), dès que le sang entre dans les cœurs abcédés ou ulcérés, il y fait une impression plus sensible, les contractions et les battemens en irritent plus vivement le tissu.

La dilatation, suite ordinaire d'une concrétion quelconque, ou de toute autre cause, étant poussée trop loin, l'action du cœur est augmentée par le fluide sanguin qui se porte en trop grande quantité dans les cavités de cet organe, et frappe avec plus de force les colonnes charnues qui le composent. Ces accidens seront plus considérables,

---

(1) Senac, Struct. du cœur.

si les vaisseaux des ventricules ou des oreillettes viennent à se dilater, parce que le sang éprouve des difficultés d'une part, et produit, de l'autre, une irritation qui contribue nécessairement à aggraver les mouvemens violens du cœur.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer comment les vers peuvent produire la palpitation, il est assez facile de s'en former une idée; le cœur étant naturellement très-irritable, sur-tout dans sa substance interne, ses mouvemens doivent être libres et dégagés de tout obstacle: or, ces insectes renfermés dans une ou plusieurs de ses cavités, ne peuvent que gêner les fonctions de cet organe, et par leur irritation, donner lieu à beaucoup de désordres. S'ils ont leur siège dans le péricarde, ils ne laissent pas que d'être dangereux, en ce qu'ils irritent presque continuellement le cœur, peuvent même le percer et pénétrer dans ses cavités.

L'hydropisie du péricarde est une de ces maladies qui arrivent assez souvent, et dont les signes sont très-difficiles à saisir. Lorsqu'elle est portée à un trop haut degré, elle ne laisse pas que de porter de grands troubles dans les fonctions de la circulation: c'est alors qu'elle excite de violentes palpitations, vu que le péricarde se trouve vivement distendu par une grande quantité d'eau qui suinte sans cesse de la surface du cœur, et gêne ses mouvemens ainsi que le cours du sang dans les vaisseaux. L'action du cœur est augmentée par la résistance que lui offre le liquide épanché; les oreillettes sont considérablement distendues, tirillées; ce qui devient de plus en plus un obstacle pour la

circulation du sang. D'après cela, il est, ce me semble, facile de concevoir que Diemerbroek était dans l'erreur de croire que le cœur pouvait se mouvoir avec plus de facilité, lorsqu'il nageait dans une grande quantité de liquide. Pour appuyer son opinion, il rapporte l'observation d'un Anglais, dans le péricarde duquel on trouva deux livres d'eau, sans que le malade eût jamais éprouvé de mouvemens violens du cœur : ils étaient, au contraire, éloignés et languissans. Il y a lieu de penser que, dans ce cas, l'action du cœur était affaiblie par d'autres maladies. Cette opinion est d'ailleurs combattue par un grand nombre d'auteurs, et particulièrement par Senac, qui prouve évidemment que dans cette espèce d'hydropisie, le cœur ne peut que perdre sa liberté.

Les polypes doivent, sans doute, être regardés comme des causes très-puissantes de palpitation; néanmoins je suis bien éloigné de penser qu'ils existent aussi souvent que le prétendaient les anciens. Langius et autres en rapportent de nombreux exemples; mais depuis ces auteurs recommandables, l'anatomie nous a démontré que ce qu'ils prenaient pour des polypes, à l'ouverture des cadavres, n'était autre chose que la partie fibreuse du sang, ou la fibrine devenue plus ou moins concrète, et rendue polypiforme par les derniers efforts de la vie. Lorsque cette affection a son siège dans les ventricules du cœur, cette masse charnue rétrécit ou ferme, en partie, l'entrée de ses cavités, et dilate considérablement les oreillettes : de là naît l'engorgement de la veine-cave ou des veines pulmonaires. Si le sang ne

peut pas s'échapper du cœur avec la facilité ordinaire, il doit nécessairement être pressé par celui qui vient à sa suite. Alors les ventricules se dilatent, l'irritation et la tension ne tardent pas à se manifester; bientôt elles s'opposent à ce que le sang entre librement dans le cœur et en sorte de même, et la palpitation se manifeste de la manière la plus évidente.

L'anévrisme de l'artère pulmonaire ou de l'aorte est encore une des causes productrices des palpitations. Il apporte de grands désordres dans les phénomènes de la circulation, et la lésion de la partie elle-même entraîne aussi des désordres pernicieux. Car, en effet, si un anévrisme occupe l'artère pulmonaire ou l'aorte, il n'est pas douteux que les accidens qui en seront le résultat, ne soient plus ou moins à craindre, suivant que la tumeur anévrismatique se rapprochera ou s'éloignera du cœur, et selon le degré de dilatation des tuniques de l'artère; si cette dilatation arrive au voisinage du cœur, chaque fois que le sang y abordera, il occasionera, à cet organe, des secousses très-douloureuses. Corvisart et autres en donnent des exemples. J'ai eu occasion de l'observer moi-même chez un homme qui était tourmenté de palpitations, et qui mourut subitement. A l'ouverture de son cadavre, on trouva une grande quantité de sang épanché dans la cavité de la poitrine : la crevasse d'une poche anévrismatique, située à la crosse de l'aorte, avait donné lieu à cet épanchement.

Senac (1) en rapporte un exemple assez frappant. « J'ai vu, dit-il, un homme qui avait de violentes palpitations; elles se faisaient sentir au côté gauche, sous les côtes, et elles étaient accompagnées de douleurs extrêmement vives. La cause de ces accidens était dans la crosse de l'aorte; ce vaisseau, depuis son origine jusqu'au diaphragme, était plus gros que la tête; mais le volume du cœur n'était presque pas sorti de son état naturel ».

On peut juger par là du désordre qui existe dans la circulation, ainsi que dans la partie lésée, lorsque de pareilles maladies attaquent le système vasculaire sanguin.

L'engorgement et le squirre des poumons produisent sans doute de grands désordres dans la circulation; les vaisseaux de ces organes sont ou obstrués, ou rétrécis. De là doit résulter une gêne ou un ralentissement dans le cours du sang, parce que ces vaisseaux ne peuvent pas recevoir tout le fluide coloré qui leur est transmis par le cœur. Celui-ci se trouvant engorgé par la surabondance du sang, les fibres musculaires qui entrent dans sa composition, se contractent et s'irritent considérablement, ses mouvemens sont accélérés, et le malade ne tarde pas à éprouver des palpitations, dont le degré est relatif au plus ou moins grand espace qu'occupe l'engorgement ou le squirre dans la substance pulmonaire.

---

(1) Senac, Struct. du cœur.

Je ne me suis occupé dans cette section que des causes les plus puissantes de la palpitation idiopathique. J'en ai passé sous silence plusieurs autres qu'il était inutile de rapporter. En général, toutes les maladies du cœur, soit internes, soit externes, qui dérangent ses ressorts et son action, amènent des palpitations. En un mot, cette affection est produite par tout ce qui intervertit l'ordre de la circulation (1), surcharge le cœur et le force à se mouvoir avec plus de vitesse que dans son état naturel.

### S E C T I O N I I.<sup>e</sup>

Parmi les nombreuses causes sympathiques ou secondaires de la palpitation, je ne parlerai que des plus essentielles, telles que les passions, l'action des poumons, de l'estomac, de l'abdomen, la fièvre et principalement l'intermittente.

En considérant attentivement la distribution merveilleuse des nerfs, on ne sera pas étonné que les passions vives soient dans le cas de déterminer des palpitations et même très-fortes. Si la masse pulpeuse qui donne naissance à ces moteurs de la sensibilité, est affectée par quelque passion, les nerfs porteront bientôt l'irritation dans toutes les par-

---

(1) Lettsom remarqua une palpitation qui paraissait provenir de la compression qu'exerçait sur l'aorte et la trachée-artère, une tumeur stéatomateuse du volume d'une noix.

ties du corps, et obligeront le sang à se porter avec plus de vitesse et en plus grande quantité vers son réservoir commun. Les nerfs qui se distribuent au poumon, peuvent être irrités, jusqu'au point d'agir vivement sur ces parties et obliger le sang à s'arrêter dans les ventricules du cœur, à les distendre et à occasioner ainsi des palpitations. Lower rapporte un fait qui vient à l'appui de ce que j'avance. Un jeune homme, dit-il, ne pouvait se coucher sur le dos, ni incliner sa tête sans être saisi d'un tremblement de cœur. A l'ouverture du cadavre, on trouva les ventricules du cerveau pleins de sérosité. D'après cette observation et un grand nombre d'autres, il est comme certain que toutes les causes qui font une forte impression sur la masse cérébrale, sont capables de déterminer des palpitations. Sylvius de Léboé a souvent observé que chez les hypocondriaques elles étaient fréquemment produites par cette cause; mais comme l'hypocondrie attaque aussi les viscères contenus dans la cavité abdominale, les nerfs sympathiques qui sont affectés, portent vivement leur impression sur le cœur et troublent par conséquent l'ordre de ses mouvemens.

Senac assure que quelquefois la colère a déchiré les parois du cœur et a ouvert les ventricules. On trouve encore plusieurs exemples semblables dans les écrits de Timeus et de Fonseca. Plater parle aussi d'un jeune homme qui, après avoir joué à la paume, mourut subitement dans un transport de colère. Quelques auteurs, tels que Hoffmann et Gabelcover prétendent que les excès de joie et de colère

ne peuvent pas agiter le cœur jusqu'au point de produire la palpitation, mais bien des battemens plus forts que dans l'état naturel. Il est vrai qu'on voit tous les jours des personnes se livrer à des excès de colère et de joie sans en ressentir la moindre impression; mais on aurait tort d'en conclure, avec ces auteurs, que ces passions immodérées ne produisent jamais la palpitation; car, indépendamment des autorités qui ont soutenu le contraire, on conçoit que dans ces cas le sang étant poussé avec force du côté du cœur et s'accumulant dans ses ventricules, deviendra la cause immédiate d'une palpitation plus ou moins violente.

La crainte et la terreur sont dans le cas d'occasioner des palpitations et même assez violentes, sur-tout si elles saisissent promptement : dans cette circonstance, le sang est vivement porté au cœur, et se ramasse par conséquent dans les cavités de cet organe, mais principalement dans les oreillettes qui sont alors fortement distendues par la surabondance du fluide sanguin; dans un pareil cas, le cerveau est affecté : aussi, survient-il le plus souvent des tremblemens, les nerfs portent l'irritation du côté du cœur et causent la palpitation. Senac rapporte que l'on a trouvé les oreillettes dilatées, les cavités du cœur plus grandes, après des palpitations causées par la terreur.

Les inquiétudes, le chagrin, la tristesse sont aussi des causes déterminantes de la palpitation; mais elles n'agissent pas sur le cœur comme les autres affections dont je viens de parler; elles portent au contraire le relâchement

dans tout le système; le mouvement du cœur devient plus difficile à raison de sa faiblesse; le sang s'y accumule et en est chassé avec peine; en un mot, dans cet état, il n'y a aucun viscère qui s'acquitte bien des fonctions qui lui ont été assignées par la nature. Celles du cerveau sont également troublées, et cela seul peut suffire pour porter le désordre dans toute l'économie animale. Les personnes en proie à ces tristes passions de l'âme, se plaignent d'un poids dans la région épigastrique, qui est produit par la concentration des forces dans cette partie, et le cœur se trouve alors sympathiquement affecté. D'ailleurs, ce que j'avance est confirmé par l'ouverture des cadavres, qui a fait voir dans ces circonstances les cavités du cœur pleines de sang.

Les passions affectent de préférence les femmes, en ce qu'elles sont beaucoup plus irritables que les hommes; celles sujettes à l'hystérie, y sont principalement exposées, parce qu'elles ont en général le système nerveux très-mobile. Les hommes les plus susceptibles de passions, sont ceux qui ont la fibre très-irritable, qui s'effraient facilement, qui sont épuisés par des études long-tems soutenues, par des maladies graves; en un mot, tous ceux qui possèdent un tempérament très-délicat et facile à émouvoir.

La palpitation peut encore être l'effet des violentes secousses du système nerveux, telles par exemple que celles qui sont occasionées par l'usage immodéré des plaisirs de l'amour. Plater rapporte une observation qui vient à l'appui

de ce que j'avance. *In veneris actu*, dit-il, *sibi statim supervenire solere palpitationem quidam mihi fassus est, ab eâque aded se angi, ut nisi desisteret suffocaretur, quod et tandem illi accidit.*

Toutes les impressions vives qui portent leur atteinte sur le poumon, peuvent donc être cause de palpitation.

Mais ce n'est pas seulement la lésion des parties contenues dans la cavité thorachique, qui peut occasioner la palpitation; les parties contenant la produiront aussi, si elles sont gravement lésées par un abcès, une plaie, etc. Baillou rapporte qu'il survint à une femme une douleur à la mamelle gauche, qui avait été déterminée par la suppression du lait; elle fut suivie d'une palpitation violente: ce qui est singulier, c'est qu'une tumeur qui s'était élevée se dissipa sans que la douleur se modérât; on appliqua un suppuratif qui fit couler le pus abondamment, et cet écoulement termina la maladie. Forestus (1) parle aussi d'un jeune homme qui reçut une blessure au dos, sous l'épaule gauche; la plaie était pénétrante, elle fut suivie d'une fièvre continue et d'une palpitation si violente, qu'on entendait le bruit des battemens loin du malade. Il le fit saigner du bras gauche, et appliqua ensuite sur la région du cœur un épithème fait avec la mélisse et la bourrache écrasées, arrosées de vinaigre et d'eau rose; les palpitations cédèrent à ce remède qui avait été mis en usage par Élidée de Padoue dans l'Hôpital de Boulogne.

---

(1) *Forestus, lib. XVII de cord. affec. obs. 1.<sup>a</sup>*

On ne peut précisément pas assurer que dans les deux cas que je viens de citer, les palpitations fussent produites par la lésion des parties externes de la poitrine, sur-tout dans le dernier, où la blessure pénétrait dans cette cavité; mais du moins était-elle sympathique, puisqu'elle céda si promptement et à des moyens aussi simples. On doit néanmoins conclure que les lésions des parties externes de la poitrine peuvent occasioner les palpitations, suivant l'endroit où elles sont situées, et les parties qu'elles intéressent.

L'estomac est une des causes les plus communes de la palpitation, mais elle n'agit pas toujours immédiatement sur le cœur, puisque le plus souvent elle n'est que cause occasionnelle. Si donc le cœur ou les gros vaisseaux qui s'y adaptent, sont affectés de quelque vice qui soit capable de donner lieu à la palpitation, l'estomac pourra mettre en jeu cette cause. Lorsque, par exemple, il est trop plein, il gêne la respiration, comprime le bas-ventre et par conséquent l'aorte : alors la circulation abdominale se fait difficilement, et le sang ne peut pas sortir du ventricule gauche avec la même aisance que si l'estomac était vide ou du moins peu distendu.

On n'ignore point qu'une matière âcre contenue dans l'estomac suffit pour porter le désordre dans toutes les parties du corps, et principalement du côté du cœur, sur-tout si celui-ci est primitivement affecté par quelque vice situé dans sa propre substance, ou dans celle des gros troncs des artères qui l'avoisinent. Les palpitations peuvent encore avoir

leur siège dans les intestins ; les causes capables de les produire, sont les purgatifs violens et les vers. On trouve le premier de ces exemples dans les Ephémérides, et le second dans de Haen (1) qui ayant ouvert le cadavre d'une jeune femme morte à la suite de palpitations, trouva les viscères dans leur état naturel et remarqua seulement une adhésion très-légère du poumon à la plèvre, et trois vers lombricieux dans l'ileum. Hollier rapporte aussi qu'une paysanne était sujette à des palpitations, et qu'elle fut entièrement guérie après avoir rendu beaucoup de vers. Parmi les affections des intestins capables d'occasioner la palpitation, on peut encore ranger la suppression des hémorroïdes. Senac (2) rapporte l'histoire d'un prêtre qui était atteint de palpitation, dès que les vaisseaux hémorroïdaux cessaient de rendre du sang.

L'obstruction du foie, ou les pierres renfermées dans la vésicule du fiel, peuvent produire des douleurs dans différentes parties de la poitrine, et gêner le cours du sang dans le cœur. Fernel s'était convaincu que la bile était souvent la cause des palpitations. Dans deux hommes qui moururent subitement d'une telle affection du cœur, après avoir joué à la paume, il trouva que cette humeur avait formé une concrétion noire. Dans d'autres, il découvrit que la cause des palpitations était une bile brûlée et ramassée en différentes parties.

---

(1) tom. 2, Rat. Med., pars 4.<sup>a</sup>, cap. ij.

(2) Senac, Struct. du cœur.

La rate n'occasionne pas aussi souvent la palpitation que le prétendaient les anciens; mais il ne faut pas pour cela s'imaginer que dans certaines circonstances, elle ne puisse agiter le cœur d'une manière plus ou moins forte, car elle est soumise à l'action de la sympathie, comme les autres organes. Baillou dit avoir observé des palpitations qui étaient produites par l'artère splénique. Tulpus parle aussi d'une malade, dont les battemens étaient déterminés par un endurcissement de la rate. D'après le témoignage de Willis, les anciens ne pensèrent que la rate était capable de produire la palpitation, que parce qu'ils croyaient que ce viscère était le siège des affections mélancoliques. On doit cependant présumer que son obstruction jointe à celle des autres viscères abdominaux, peut causer la palpitation, comme j'ai eu occasion de l'observer.

Les reins, autres organes placés dans la cavité abdominale, peuvent agir sur le cœur et déranger son action; mais ils sont moins capables de donner lieu à la palpitation, que ceux dont j'ai déjà parlé. Si la lésion de ces organes entraîne l'épilepsie, pourquoi ne produirait-elle pas aussi la palpitation sympathique, puisque l'une et l'autre reconnaissent à peu près les mêmes causes, c'est-à-dire, l'irritation des nerfs dans leur origine, qui se répète ensuite dans presque toutes les parties du corps?

Après m'être occupé des divers organes, dont le dérangement d'action est capable d'occasioner la palpitation, je vais rechercher la cause de cette affection dans les ma-

ladies qui se propagent sur plusieurs parties du corps ou sur toutes ensemble, telles par exemple, que la fièvre qui peut produire des palpitations plus ou moins fortes et plus ou moins dangereuses, suivant qu'elle est ou continue, ou intermittente. Dans cette dernière, les palpitations s'annoncent le plus ordinairement dans la période du froid, parce qu'alors les forces se concentrent vers l'intérieur, gênent le libre cours du sang et irritent le système nerveux; on voit ordinairement ces accidens diminuer, lorsque les forces se divergent du centre à la circonférence: alors toute l'habitude du corps s'humecte, les couloirs s'ouvrent et la détente a lieu.

La palpitation peut survenir dans les péripneumonies. Elle est produite alors par l'inflammation du tissu pulmonaire qui s'oppose au cours du sang dans cette partie: aussi, ce fluide se ramasse-t-il dans le tronc de l'artère pulmonaire. Dans un pareil cas, si ces accidens persistent, la vie du malade est en danger, quoique cependant Senac rapporte qu'il a eu occasion d'observer des cas semblables, et qu'il en a vu plusieurs, dans lesquels ces sortes de palpitations n'ont produit aucun accident fâcheux. Quoiqu'il en soit, on ne doit pas les négliger lorsqu'elles se présentent. On a encore vu des petites-véroles et autres maladies exanthématiques, dans lesquelles il s'élevait des palpitations violentes.

Les palpitations sont souvent produites par les affections hypocondriaques, et l'on pourrait en quelque façon

dire que ces deux affections sont comme inséparables lorsque l'hypocondrie existe; car elle obstrue les viscères du bas-ventre, gêne le passage du sang et l'oblige par conséquent à s'arrêter dans ces parties. Les nerfs sont plus ou moins vivement agités : de là naissent le trouble de l'esprit, du cerveau, le dérangement du cœur, etc.

En général, toutes les maladies qui affectent le genre nerveux, sont dans le cas d'occasioner la palpitation: telles sont, par exemple, la mélancolie, la goutte et sur-tout l'épilepsie qui a principalement son siège dans le cerveau et dans les nerfs; aussi, voit-on ces derniers vivement affectés, porter plus particulièrement leur action sur le cœur et sur le poumon, ce qui accélère la circulation, surcharge et irrite le réservoir commun du fluide sanguin.

Le sang par son âcreté peut aussi donner lieu à la maladie dont il s'agit. Une gale ou des dartres répercutées, la cicatrisation d'un ulcère et la suppression d'un cautère qu'une personne porterait depuis long-tems, y donnent également naissance; la suppuration que donneraient ces espèces d'exutoires, peut se porter sur les viscères du bas-ventre, ou bien encore sur ceux de la poitrine, tels que le poumon, et y produire un désordre assez considérable pour entraîner le dérangement du cœur. Senac assure que quelquefois on a trouvé ce viscère rongé par le virus scabieux.

Nous venons de voir que le sang, par sa qualité, pouvait occasioner la palpitation, mais sa quantité est encore plus susceptible de la produire; elle dépend le plus ordinaire-

ment de la suppression d'une évacuation sanguine périodique. Dans un pareil cas, les cavités du cœur se débarrassent très-difficilement du sang qu'elles contiennent, ce qui est produit par la résistance que leur offre une trop grande quantité de ce fluide. Un tempérament sanguin ou l'habitude qu'ont certaines personnes de se faire saigner plusieurs fois dans l'année, sont autant de causes capables de donner lieu à cette maladie. Il est vrai qu'elles peuvent être légères, si elles ne se compliquent avec d'autres et si l'on y remédie promptement.

Suivant quelques auteurs, les palpitations sont quelquefois produites par des ligatures trop serrées. Forestus rapporte l'observation d'un homme qui, lorsqu'il avait envie de dormir l'après-midi, et que ses jarretières lui serraient trop les jambes, était agité de palpitations; mais lorsqu'il lâchait ces liens, il dormait paisiblement. Les vêtemens qui compriment trop la poitrine, peuvent entraîner les mêmes inconvéniens, sur-tout lorsqu'ils sont appliqués dans l'enfance. Ce qui prouve que les corps dont se servaient autrefois les filles, pouvaient entraîner des suites fâcheuses, en ce qu'ils comprimaient trop fortement le thorax, et empêchaient par conséquent son accroissement, de manière que les viscères contenus dans cette capacité se trouvaient extrêmement gênés, et ne pouvaient pas acquérir le développement convenable : aussi, dans de pareils cas, la circulation se fait difficilement, vu que les vaisseaux se trouvent comprimés en plusieurs endroits. Des auteurs,

tels que Senac et autres, prétendent que les hémorragies considérables sont souvent suivies de palpitations, soit, dit Senac, que le sang se fasse jour à travers les vaisseaux de l'utérus, soit qu'il s'échappe par le tissu de quelque autre partie. Mais je crois que cet accident mérite plutôt le nom de syncope, que celui de palpitation ; car, il me semble que la diminution du fluide sanguin ne peut pas occasioner cette dernière.

### S E C T I O N I I I .<sup>e</sup>

La palpitation du cœur a pour caractères une douleur assez marquée dans la région qu'occupe cet organe, une gêne dans les fonctions de la respiration, quelquefois même un abattement des forces plus ou moins considérable.

Les palpitations présentent des variétés dans leur attaque, elles peuvent être violentes ou légères, longues ou courtes; elles sont encore ou continues, ou interrompues dans leur marche : on pourrait même en placer une autre espèce qui est le tremblottement ; mais je crois devoir la passer sous silence, car elle n'arrive ordinairement que dans une faiblesse extrême, comme par exemple chez les moribonds : aussi des auteurs l'ont-ils appelée fausse, *illegitima*. Elle ne diffère cependant des vraies palpitations, qu'à raison de ses mouvemens qui sont plus faibles et plus obscurs.

Les hommes et les femmes, les vieillards et les enfans sont également sujets aux palpitations, à la différence cependant que ces derniers n'en sont pas si souvent affectés

que les autres, quoiqu'ils soient très-irritables et que leur cœur soit vivement agité par l'incube, maladie assez commune à cet âge; mais ces mouvemens du cœur ne méritent pas le nom de palpitation, puisqu'ils ne sont que passagers.

Les palpitations ne s'annoncent pas également dans tous les sujets : chez les uns, on remarque l'oppression, les anxiétés, un trouble dans les idées, l'étouffement, etc.; chez les autres, au contraire, les palpitations se manifestent subitement, sans être précédées d'aucun des signes dont je viens de parler : c'est principalement celles qui sont produites par un vice des ventricules ou des oreillettes, tandis que les premières sont celles qui ont lieu par sympathie; car, à mesure que les nerfs étant irrités portent leur impression subite sur différens organes, tels que l'estomac, les poumons, il en résulte la turgescence des humeurs et la polyemie qui donne lieu aux affections du poumon, et gêne par là le cours du sang dans cet organe. On voit donc que tous ces accidens doivent arriver avant que les palpitations aient commencé; ce qui prouve évidemment que les premières impressions n'ont point été portées immédiatement sur le cœur.

Les palpitations ne reviennent pas toujours d'une manière régulière; il y a des malades qui les éprouvent dans la journée, d'autres de suite après le repas; ceux-ci les ressentent pendant la digestion, ceux-là n'en sont attaqués qu'à l'entrée de la nuit, ou pendant le tems du sommeil.

Diverses causes peuvent produire ces phénomènes : chez les uns , c'est l'agitation ou la tension de l'esprit ; chez les autres , la situation du corps. L'idiosyncrasie du sujet peut encore y donner lieu : ce n'est que par là , ce semble , qu'on explique pourquoi une simple boisson , telle que le café , ou l'usage d'un aliment , peut la faire naître. On en voit des exemples rapportés par Senac (1). On voit quelquefois des malades qui éprouvent de violentes douleurs , ou pour mieux dire , des élancemens dans la région précordiale , dès qu'ils se couchent sur cette partie. Chez plusieurs personnes , les palpitations reviennent périodiquement et dans des tems plus ou moins éloignés. Elles ont quelquefois des saisons fixes , comme par exemple le printems : dans ce cas , on doit , ce me semble , conclure qu'elles sont produites par la diathèse sanguine que l'on sait prédominer à cette époque de l'année. Les palpitations peuvent encore être continues. Senac rapporte l'exemple d'une femme qui n'avait jamais de relâche , et dont les battemens des artères étaient d'une violence extrême ; mais une telle continuité est rare. Il prétend aussi que , lorsqu'il y a des vices constans dans le cœur , les palpitations ne sont pas continues , et qu'elles laissent des intervalles libres : je crois cependant que les causes les plus propres à les

---

(1) Il parle d'un homme attaqué de palpitation dès qu'il mangeait des lentilles. Malpighi éprouvait des battemens violens dès qu'il mangeait des légumes , et Simon Pauli en mangeant des pommes crues.

rendre continues, sont celles qui ont leur siège dans la propre substance du cœur ; car il est facile de concevoir qu'un corps osseux ou pierreux, formé dans cet organe et y établissant un point d'irritation constant, devra donner lieu à des palpitations continuelles. Ce même auteur assure de plus que la fréquence des retours, ou pour mieux dire, la continuité dépend quelquefois des causes externes ou des mouvemens sensibles, soit du corps, soit de l'esprit : je pense cependant que ces causes sont incapables de produire la continuité des palpitations, par la raison contraire de ce que je viens d'exposer.

Les battemens du cœur ne se font pas toujours sentir avec la même force. Dans certains accès, ils sont modérés, et dans d'autres ils sont tellement violens, qu'on les compare à des coups de marteau, et ces coups sont capables, au rapport de Fernel, de déplacer et briser les côtes. Non-seulement on les voit, on les touche, mais encore on les entend même à une distance très-éloignée du malade, comme le prouve l'observation que Forestus nous a transmise d'un jeune homme dont le cœur battait si violemment, que les passans qui s'arrêtaient devant la fenêtre de la chambre, quoique fermée, pouvaient, en prêtant attentivement l'oreille, en distinguer aisément le bruit. On remarque quelquefois que pendant la durée de l'accès, les palpitations augmentent et diminuent alternativement. Dans de pareils cas, les malades sont tantôt paisibles, tantôt agités et quelquefois comme oppressés. On voit aussi leur

figure se couvrir, de tems à autre, d'une couleur rouge plus ou moins foncée.

La situation seule du corps peut modérer l'action du cœur, ou lui donner plus d'énergie : c'est ainsi que l'on a vu des malades être soulagés en prenant diverses positions, telles que de hausser la tête, de la baisser du côté droit, de courber la poitrine de ce même côté, d'élever les cuisses, etc.

Cette cruelle maladie ne se termine pas de la même manière chez tous les individus qui en sont affectés : les uns n'en sont atteints que pendant un court espace de tems ; d'autres, au contraire, en sont tourmentés pendant quatre ou cinq ans, après quoi ils en sont délivrés. D'autres enfin, moins heureux, sont en proie aux souffrances jusqu'au dernier moment de leur vie.

Dans les palpitations, les accidens ne peuvent pas être toujours les mêmes, ils varient suivant l'âge, le sexe, le tempérament, les causes qui produisent la maladie et les parties qui sont le siège de cette même affection. Ainsi, dans l'enfance, ces accidens seront moins forts et moins dangereux que dans un âge plus avancé, parce qu'à cette première époque de la vie, les parties contenant et contenues de la poitrine prêtent plus facilement au changement de forme. Quant au sexe, les femmes y sont en général plus exposées que les hommes, en ce qu'elles sont beaucoup plus mobiles que ces derniers. Ceux qui possèdent un tempérament très-sanguin et très-irritable y sont plus sujets que les

autres, parce que le sang est beaucoup plus abondant et que la pléthore tend à se former avec plus de facilité ; tout le système est aussi très-facile à émouvoir et peut porter le désordre dans toute la machine, mais particulièrement vers le cœur. Les causes dépendantes d'un vice organique de cet organe ou des gros vaisseaux qui l'avoisinent, doivent produire des accidens bien plus considérables, que si elles attaquent toute autre partie moins essentielle à la vie. Lorsque diverses causes agitent le cœur, elles produisent des accidens, dont le degré d'intensité est relatif à l'irritation qu'occasionnent ces mêmes causes sur cet organe. On voit aussi souvent la douleur se faire ressentir sympathiquement du côté de la tête, et occasioner des vertiges, des éblouissemens, des tintemens d'oreilles, etc. ; quelquefois les malades sont éveillés par des rêves plus ou moins effrayans ; ils éprouvent des oppressions plus ou moins considérables, une pesanteur sur la partie antérieure de la poitrine, une douleur fixe au même endroit, des étouffemens, des angoisses, etc. Lorsque ces sortes de malades ont envie de se livrer aux douceurs du sommeil, ils éprouvent une douleur très-incommode et comme oppressive dans la région précordiale. Senac dit avoir observé cet accident chez une femme dont les règles étaient dérangées, et dans un homme en qui les hémorroïdes avaient été supprimées. On sait que presque toutes les causes qui engendrent les palpitations, telles que les boissons froides, les mouvemens violens, les excès en divers genres, etc., portent principalement leur ac-

tion sur la cavité du thorax, et dérangent par conséquent d'une manière plus ou moins marquée les fonctions des viscères qui y sont contenus. Ce dérangement se propage souvent aussi au-dessous du diaphragme. Senac parle d'une femme qui, à l'approche des palpitations, ressentait des battemens douloureux au creux de l'estomac. Le plus souvent ces douleurs ne sont occasionées que par des vents : il suffit de les expulser pour procurer un prompt soulagement au malade.

On voit quelquefois des accidens se montrer en diverses parties du corps, tels que des pulsations en certains points de la poitrine, le battement des artères carotides ou des veines jugulaires, le resserrement des parties inférieures. Il arrive assez souvent que la chaleur alterne avec le froid ; souvent aussi, il n'y a que l'un ou l'autre de ces accidens qui ait lieu.

Si l'on dirige ses recherches sur le pouls, on voit que les palpitations y portent presque toujours un désordre sensible ; il devient ordinairement petit, fréquent, inégal et quelquefois même intermittent. Cette intermittence a principalement lieu, lorsqu'il y a quelque vice dans la substance du cœur. Quelquefois l'on observe que le pouls est irrégulier ou intermittent, tandis que les battemens du cœur sont parfaitement réguliers. Dans quelques cas de palpitation, le pouls est régulier, fort et fréquent, ce qui est un signe d'anévrisme du côté du cœur. « Du moins est-il cer-

« tain, dit Senac (1), que, dans de tels cas, le battement des artères m'a paru plus violent ». Vieussens pense que les affections du ventricule droit se font connaître par la force du pouls, mais d'autres ont observé, au contraire, ce grand mouvement des artères dans les vices du ventricule gauche.

Lorsque dans les accès de palpitation le sang est poussé dans les artères avec lenteur et en petite quantité, cela ne peut être produit que par le ralentissement du cours de ce fluide dans le poumon, ou par un resserrement du cœur. Si l'une de ces deux causes a lieu, elle doit nécessairement contribuer au ralentissement du pouls.

Quand la plénitude cause seule la palpitation, le pouls doit être différent des deux états dont je viens de parler. Rivière assure qu'il prend diverses formes, que tantôt il est inégal, tantôt grand, tantôt petit, tantôt lent, etc. ; mais il y a d'ailleurs d'autres vices que ceux du cœur, capables de porter de tels dérangemens dans le pouls. L'observation a prouvé que l'engorgement du poumon, ou une collection d'eau dans la cavité de la poitrine suffisait pour occasioner de grandes inégalités dans les pulsations artérielles.

Le pronostic de la palpitation du cœur doit varier suivant qu'elle est ou idiopathique, ou sympathique. La première est extrêmement dangereuse, en ce qu'il est très-difficile d'y remédier ; on la voit le plus ordinairement se terminer par une mort subite, au moment où l'on y pense le moins. C'est donc avec juste raison que Galien a prononcé

---

(1) Senac, Struct. du cœur.

que ceux qui dans leur jeunesse sont attequés de palpitations, parviennent rarement à un âge avancé.

Les palpitations sympathiques ne sont pas aussi dangereuses que celles dont je viens de parler; aussi est-il bien nécessaire d'en faire la distinction, par rapport au traitement. On peut les reconnaître en considérant attentivement les maladies qui les accompagnent, ou qui les ont précédées, telles que l'hystérie, la mélancolie, l'hypocondrie, etc. Si l'on observe, ou si l'on a déjà observé ces différentes maladies chez les sujets atteints de palpitation, on peut espérer d'en obtenir la guérison. Celles qui paraissent après des maladies aiguës, sont en général très-dangereuses, en ce que le malade est très-faible et comme épuisé; chaque mouvement du cœur semble déchirer sa poitrine et hâter sa perte. Senac prétend que la violence de ces maladies peut former quelque vice dans les ventricules du cœur, dans les oreillettes ou dans les vaisseaux, et que les cavités de ce viscère peuvent se dilater, le sang s'y figer et devenir polypeux. Si cela avait lieu, le malade serait sans doute bien en danger: je pense même qu'il ne survivrait pas long-tems à cet accident funeste, car cette masse sanguine devenue polypiforme, gênerait beaucoup la circulation; et cette gêne étant réunie à la faiblesse où la maladie précédente aurait plongé le malade, il est à présumer qu'il succomberait promptement. On doit cependant convenir que les accidens qui accompagnent cette espèce de palpitation, ne sont pas autant à redouter que ceux qui accompagnent celle qui est produite par quelque vice du cœur ou des gros vaisseaux.

SECTION IV.<sup>e</sup>

Le traitement à employer contre les palpitations idiopathiques n'est que palliatif. Comment, en effet, pouvoir remédier à des vices organiques du cœur, qui quelquefois attaquent si profondément sa substance, qu'ils la rongent et la détruisent en partie, comme le prouve l'ouverture des cadavres? Faudra-t-il donc abandonner cette cruelle maladie à la nature ou au hasard? Ou bien cherchera-t-on des remèdes pour tâcher de la combattre et la rendre plus supportable à celui qui en est affecté? C'est sans doute vers ce dernier objet, que le Médecin doit diriger ses vues et ses recherches; mais les ressources que l'art a trouvées contre de pareilles affections, se réduisent aux remèdes généraux qui sont la saignée, les lavemens, les calmans, la diète. La tranquillité du corps et de l'esprit est encore un moyen très-efficace. Les légers purgatifs conviennent beaucoup dans de pareils cas, parce qu'en débarrassant les viscères contenus dans l'abdomen, ils facilitent le cours du sang et calment l'agitation des nerfs.

Dans les palpitations sympathiques, ainsi que dans les autres, le traitement doit varier suivant les causes qui les ont produites et les accidens qui les accompagnent; il y a des auteurs, tels que Craanen et autres, qui ont vanté la saignée comme un moyen très-puissant contre de pareils maux. Ils l'employaient même dans les défaillances; mais il me paraît que dans cette circonstance l'on doit être bien

réservé sur l'emploi de ce moyen, à moins que la défaillance ne fût produite par une trop grande abondance de sang, soit du côté du cœur, ou du côté du cerveau: car, si au contraire cette affection était occasionée par l'épuisement, que le pouls fût presque éteint, on doit bien se garder d'employer la saignée, parce qu'alors le sang ne passe dans l'aorte qu'en très-petite quantité; et si, dans ce cas, l'on est assez hardi pour ouvrir la veine, on arrête le cours du sang et le malade ne tarde pas à succomber. On peut également employer la saignée du pied dans les palpitations, en prenant en considération les causes qui les ont produites, comme par exemple, la suppression des règles, des hémorroïdes, etc.

Quelques Médecins, tels que Dolæus et autres, ont conseillé d'employer l'artériotomie; mais c'est une opération qui devient inutile, tandis que la phlébotomie remplit parfaitement l'indication que l'on se propose, qui est de diminuer le volume du sang, afin de donner par là plus de liberté aux mouvemens du cœur, en désempissant ses cavités. D'autres ont employé les ventouses sèches et humides sur diverses parties du corps, ainsi que les sangsues; mais la saignée est préférable.

Dans quelques circonstances, les palpitations sont produites par une trop grande quantité de matières contenues dans les premières voies. On emploie alors les purgatifs doux avec beaucoup de succès; ils sont encore d'une grande utilité dans celles produites par l'obstruction des viscères

abdominaux. C'était dans ces mêmes vues , que Sylvius de Léboé faisait usage de pilules légèrement purgatives, ou bien d'une teinture laxative. Mercurialis avait encore adopté l'usage des purgatifs , et suivant le conseil d'Avicenne il y joignait les cordiaux. Il paraît que l'addition de ces derniers les fait agir avec plus de facilité. Les lavemens émolliens et légèrement purgatifs produisent aussi de bons effets , ainsi que les eaux minérales , telles que celles de Vichi, de Vals , de Cransac, etc.

Dans la suppression hémorroïdale , les purgatifs peuvent être d'une grande utilité , parce qu'ils procurent l'évacuation d'une assez grande quantité de bile , débarrassent le foie et rendent la liberté aux intestins , de manière que le sang qui se trouvait arrêté vers les vaisseaux hémorroïdaux , peut revenir vers le foie avec plus de liberté et d'aisance. On emploie encore les purgatifs dans les palpitations produites par des exercices immodérés. Senac assure s'en être bien trouvé dans de pareils cas.

Le carbonate de fer a été employé avec assez de succès dans le traitement de la palpitation du cœur ; on l'a même regardé comme un spécifique. Il désobstrue les couloirs du foie et les viscères du bas-ventre , rétablit les fonctions de l'estomac , si elles sont dérangées, fortifie des nerfs trop délicats et mobiles, etc. On doit cependant être réservé dans l'emploi de ce médicament , ou du moins faut-il bien savoir distinguer les cas où il est utile , d'avec ceux où il serait nuisible. C'est alors que le Médecin éclairé donne

des preuves de son savoir, et se distingue de la classe de ces aveugles routiniers, qui ne voient que les mêmes causes de maladies, et ne savent mettre en usage que le même remède. Quel mal n'occasionerait pas, en effet, le carbonate de fer administré dans la palpitation qui a pour cause un vice du poumon ! Il produirait l'inflammation de ce viscère, le crachement de sang, etc ; mais son indication étant bien évidente, on ne doit pas hésiter à l'employer. On peut même quelquefois l'unir avec de légers purgatifs, tels que la rhubarbe et autres, afin de produire un effet plus prompt et plus sûr. On le combine encore avec des substances gommeuses, aromatiques, amères, etc.

Le quinquina a été mis en usage dans certains cas de palpitations. Senac (1) l'a donné comme stomachique. De tous les remèdes, dit cet auteur, celui dont les effets m'ont paru les plus constans et les plus prompts en beaucoup de cas, c'est le quinquina mêlé avec un peu de rhubarbe. Il ajoute que des palpitations rebelles et longues ont cédé à ce fébrifuge, secondé d'un léger purgatif. Les cordiaux ont encore été vantés comme des remèdes efficaces dans le cas de palpitation. Wedelius a beaucoup insisté sur l'emploi de la cannelle et de l'élixir de propriété. Ces médicamens conviennent principalement, lorsque les violentes palpitations sont accompagnées de faiblesse, d'angoisses et de défaillances.

Dans les palpitations produites par l'agitation des nerfs,

---

(1) Senac, Struct. du cœur.

le meilleur moyen de les calmer est l'opium. Dans ce cas, on a beaucoup vanté la thériaque. Ettmuller rapporte l'observation d'un homme qui fut guéri des palpitations par l'usage de la thériaque céleste. Mercurialis nous apprend que l'Empereur Maximilien ne se trouvait soulagé que quand il faisait usage de la thériaque ordinaire. Il serait cependant dangereux d'administrer l'opium, lorsque les palpitations sont occasionées par la plénitude, parce qu'alors le cœur est comme oppressé par l'abondance du sang qui se ramasse dans ses cavités; le pouls est très-faible, il survient même souvent de défaillances. L'opium, dans cette circonstance, pourrait faire beaucoup de mal, et peut-être même entraîner la perte du malade. Lorsque ce médicament est indiqué, on ne doit l'employer qu'après avoir fait précéder les remèdes généraux, tels que la saignée, les lavemens, etc.

On emploie encore d'autres calmans, suivant les causes qui donnent lieu à la palpitation. Si c'est, par exemple, une affection hystérique, on peut employer avec succès le castor, le musc, l'assa-fætida, le camphre, etc.

Dans le traitement de la palpitation, on ne s'est seulement pas borné à donner des remèdes à l'intérieur, on en a encore appliqué à l'extérieur. Plusieurs observations en attestent l'utilité. Hoffmann paraît avoir beaucoup insisté sur ces moyens. On peut donc faire usage des épithèmes, des ventouses et des cautères que Mercurialis regarde particulièrement comme d'une grande utilité : *maximè valens*,

dit-il, *in palpitationibus*. Cet auteur ajoute aussi beaucoup de foi aux vésicatoires, mais il substitue aux cantharides la graine de moutarde et la renoncule. Les pédiluves ont encore été employés avec succès dans quelque circonstance. Ils agissent comme relâchans, procurent la détente, calment le spasme et facilitent le cours du sang.

J'aurais pu considérer le traitement de la palpitation sous deux points de vue différens, c'est-à-dire, dans l'attaque et hors de l'attaque. Cette particularité m'a paru inutile. Pendant l'attaque, on ne doit avoir en vue que de ramener le calme et de retirer promptement le sujet d'un état dangereux; hors de l'attaque, on emploie les moyens propres à combattre les causes qui donnent lieu à la maladie.

F I N.

---

---

## MM. LES PROFESSEURS.

---

Directeur de l'Ecole. . . . .	{	<i>Méd. légale, histoire de la Médecine.</i>
P. M. AUGUSTE BROUSSONET, Directeur du Jardin. . . . .	}	<i>Botanique.</i>
C. LOUIS DUMAS. . . . .	{	<i>Anatomie, Physiologie, Méd. Clin. pour les maladies ré- putées incurables.</i>
G. JOSEPH VIRENQUE. . . . .	}	<i>Chimie, Pharmacie.</i>
PIERRE LAFABRIE. . . . .	{	<i>Clinique interne.</i>
J. L. VICTOR BROUSSONET. . . . .	}	
JEAN POUTINGON. . . . .	{	<i>Clinique externe.</i>
ANDRÉ MÉJAN. . . . .	}	
J. B. TIMOTHÉE BAUMES. . . . .	{	<i>Nosologie, Pathologie.</i>
J. NICOLAS BERTHE. . . . .	}	<i>Thérapeutique, Matière Médicale.</i>
J. M. JOACHIM VIGAROUS. . . . .	{	<i>Instituts de Médecine, Hygiène.</i>
A. LOUIS MONTABRÉ. . . . .	}	<i>Chirurgie, Méd. opérat.</i>

---

## MM. LES PROFESSEURS-HONORAIRES.

ANTOINE GOUAN. . . . .	<i>Ex-Professeur de Botanique.</i>
J. ANTOINE CHAPTAL. . . . .	<i>Ex-Professeur de Chimie.</i>



- 1 question Dubas voutre pargarde
- 2 teste Latine
- 3 apereu par Emmanuel Choitre
- 4 pour obtenir le titre de Docteur
- 5 opuseule par godefroy abordeaux
- 6 Recherche sur les Eaux generale
- 7 Dissertation de l'abus <sup>des</sup> amputation
- 8 Essai sur la vomique
- 9 consideration sur les playes de teste
- 10 Essai sur la topographie
- 11 Dissertation sur la palpitation
- 12 Dissertation sur l'emploi des purgation
- 13 Consideration pour obtenir un titre de docteur
- 14 Dissertation sur la pleuresie
- 15 Dissertation sur la palpitation du coeur

